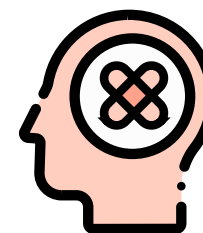
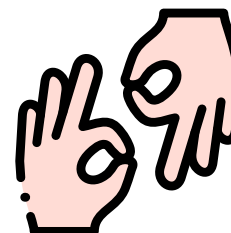
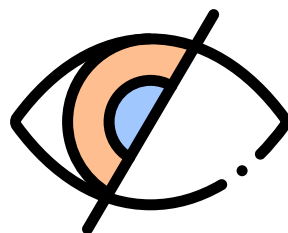
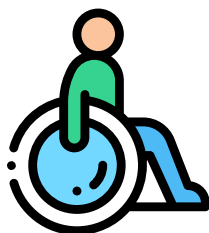




Élections européennes 2024

Rendre l'information accessible



En français facile à lire
et à comprendre



Flasher ce QR code pour écouter
la version audio du document



Élections européennes :

Les élections européennes se font tous les 5 ans.

Le 9 juin 2024, vous irez choisir et voter pour une liste politique des députés européens français.



Je participe aux élections.

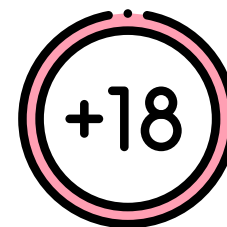
Pourquoi voter ?

- 1 droit.
- 1 devoir citoyen.

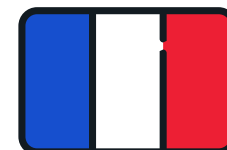


Je peux voter si :

- J'ai **18 ans et plus.**



- Je suis de **nationalité française.**



- J'ai la nationalité d'un pays
de **l'Union européenne.**





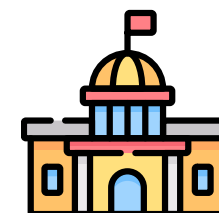
Pour voter, je dois être inscrit sur les listes électorales.

Quand m'inscrire ?

- Jusqu'au 1er mai 2024 par **internet**.



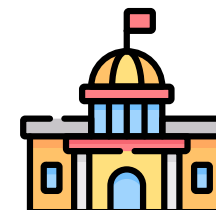
- Jusqu'au 3 mai 2024 à la **Mairie**.





Où m'inscrire ?

- À la **mairie**, au service des élections
Service des élections - Mairie de Nanterre
1 place du 27 mars 2002
92014 NANTERRE CEDEX
Téléphone : 01 47 29 50 50





Pour m'inscrire je dois avoir 3 documents :

1

Ma carte d'identité valide ou mon passeport valide.



carte d'identité



passeport



2

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

C'est une **facture** à mon nom :

- Électricité ou gaz.

ou

- Téléphone ou internet.

ou

- Une quittance de loyer.

- Si j'habite en foyer :

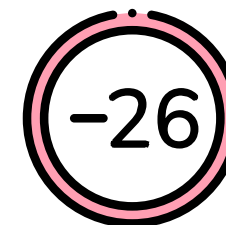
je demande une attestation d'hébergement.





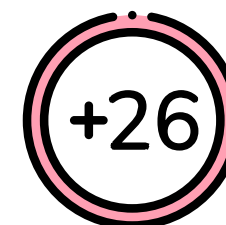
**Si j'habite chez mes parents,
je dois apporter différents documents :**

J'ai **moins de 26 ans** et j'habite chez mes parents,
je dois apporter :



- Un justificatif de domicile de mes parents.
- Un acte de naissance ou le livret de famille.

J'ai **plus de 26 ans** et j'habite chez mes parents,
je dois apporter :



- Un justificatif de domicile à mon nom.
- La photocopie de la pièce d'identité d'un de mes parents.
- Une attestation d'hébergement écrite par mes parents.



Si j'habite chez une personne différente de mes parents je dois apporter :

- Un justificatif de domicile à mon nom.
- La photocopie de la pièce d'identité de la personne chez qui j'habite.
- Une attestation d'hébergement écrite par la personne chez qui j'habite.

Si je ne suis pas sûr, je demande aux personnes de la Mairie.



3

Le formulaire cerfa 12669*02

Par **internet** :

- je vais sur le site :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R1602>

- je télécharge et je complète le cerfa 12669*02





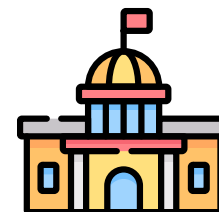
4

Pour m'inscrire sur les listes électorales

je prends les 3 documents :

- ma carte d'identité valide avec sa photocopie
- le justificatif de domicile avec sa photocopie
- le cerfa 12669*02 complété
- je dépose les documents au service des élections de la mairie ou j'envoie les photocopies par courrier au :

Service des élections,
Mairie de Nanterre BP 1406
92014 NANTERRE CEDEX





Je suis peut-être déjà inscrit ?

- Si j'ai été recensé à 16 ans : j'ai été inscrit d'office sur la liste électorale à mes 18 ans !
- Je peux vérifier à la Mairie si je suis déjà inscrit.
- Si j'ai déménagé, je mets à jour mon adresse en allant à la Mairie ou sur internet.



Si je suis sous mesure de protection :

- Je n'ai pas besoin de l'accord de mon tuteur, ni du juge des tutelles pour m'inscrire et voter.
- Je m'inscris comme toutes les autres personnes.
- Si mon tuteur ou curateur n'est pas un parent ou un ami, il n'a pas le droit de m'aider le jour du vote.
- Je peux demander de l'aide à un autre électeur en qui j'ai confiance.



Avant le vote, je dois vérifier :

- Si j'ai ma carte d'identité.
- Si j'ai bien reçu ma **carte d'électeur**.
- L'adresse et le numéro du bureau de vote où je vote.

LIEU DE VOTE		
Nom et adresse du bureau de vote		
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE		
Numéro du bureau de vote <small>N° du bureau de vote</small>		
Numéro national d'électeur Votre Numéro d'électeur	Date de naissance	N° d'ordre sur la liste
<i>Signature du Maire</i>	<i>Cachet de la Mairie</i>	<i>Signature du titulaire</i>



Si je ne peux pas aller voter :

- Je peux donner une **procuration** :
c'est un document pour demander
à quelqu'un de voter pour moi.
- Je dois faire confiance à cette personne
et bien lui dire pour qui je veux voter.





Comment faire une procuration ?

Je vais au **Commissariat de Police** avec :

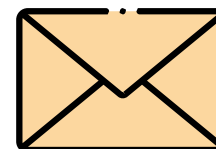


- Une pièce d'identité.
- Mon numéro d'électeur situé sur ma carte et le numéro d'électeur de la personne que j'ai choisie.
- On me remet le document de procuration.
- Je dois donner le papier de procuration à la personne que j'ai choisie pour qu'elle vote à ma place.



Pour connaître les programmes des candidats :

- Je les trouve dans **l'enveloppe** que j'ai reçue à la maison.

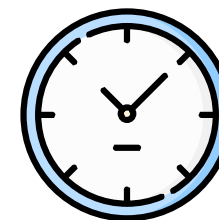


- Je me renseigne dans la presse : journaux, télé, radio.
- Je peux aller dans les réunions organisées par les candidats.
- Je peux trouver les programmes des candidats sur le site internet : <https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/>



Le jour du vote, le 9 juin 2024 :

- Je vais au bureau de vote entre **8h et 20h**.
- J'ai le droit de me faire aider par un autre électeur.
- Je peux rentrer dans le bureau de vote avec un **chien guide** ou un **chien d'assistance**.





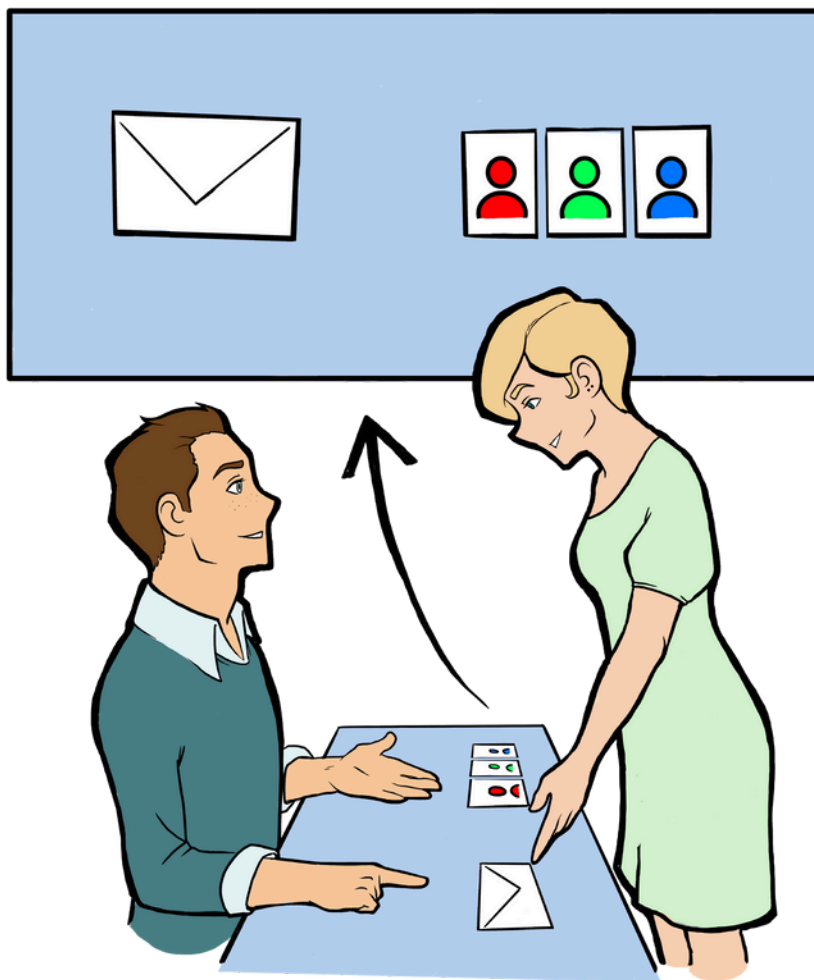
Le jour du vote :





2

Sur la table suivante,
je prends au moins 2 bulletins et 1 enveloppe.
Je peux me faire aider.





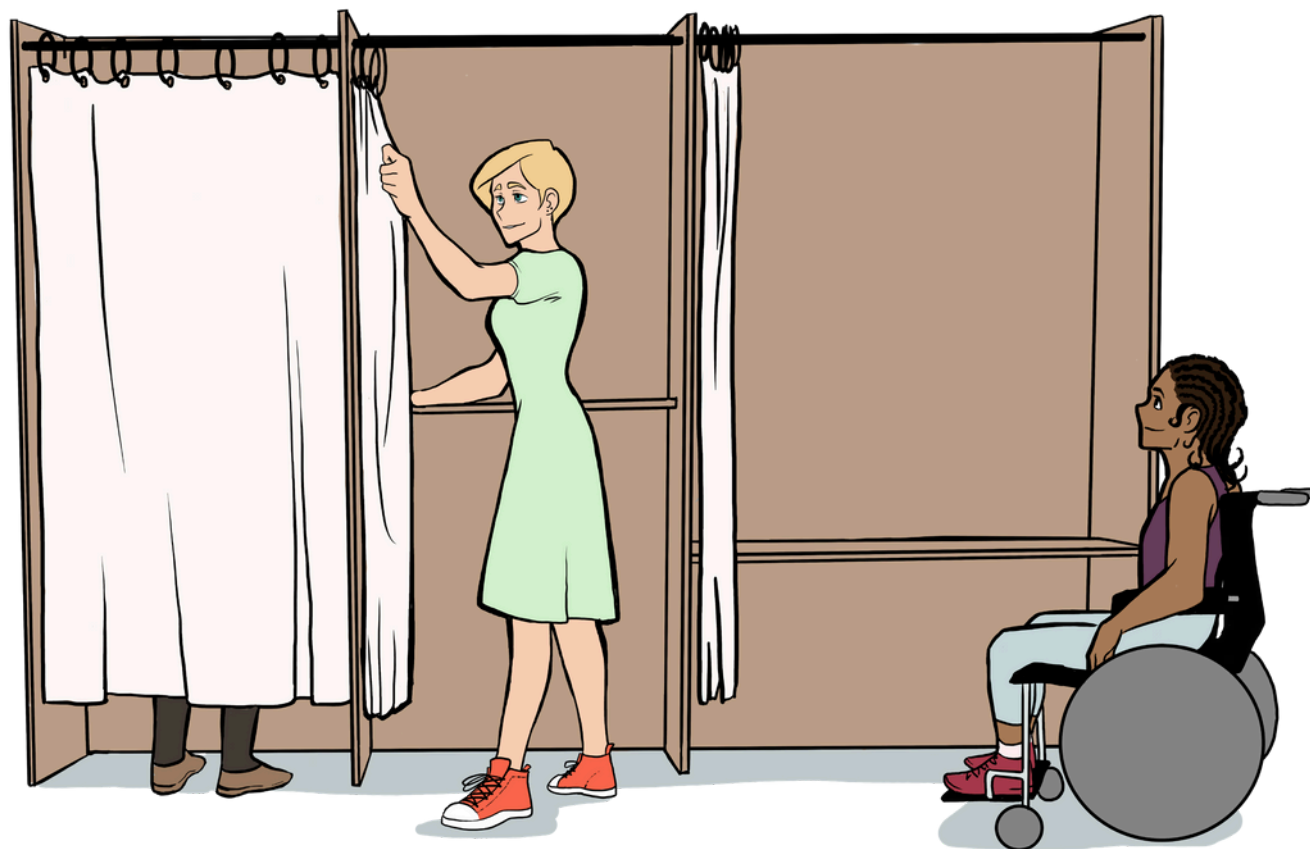
3

Je rentre dans l'isoloir.

Je ferme le rideau.

Je mets 1 seul bulletin de vote dans l'enveloppe.

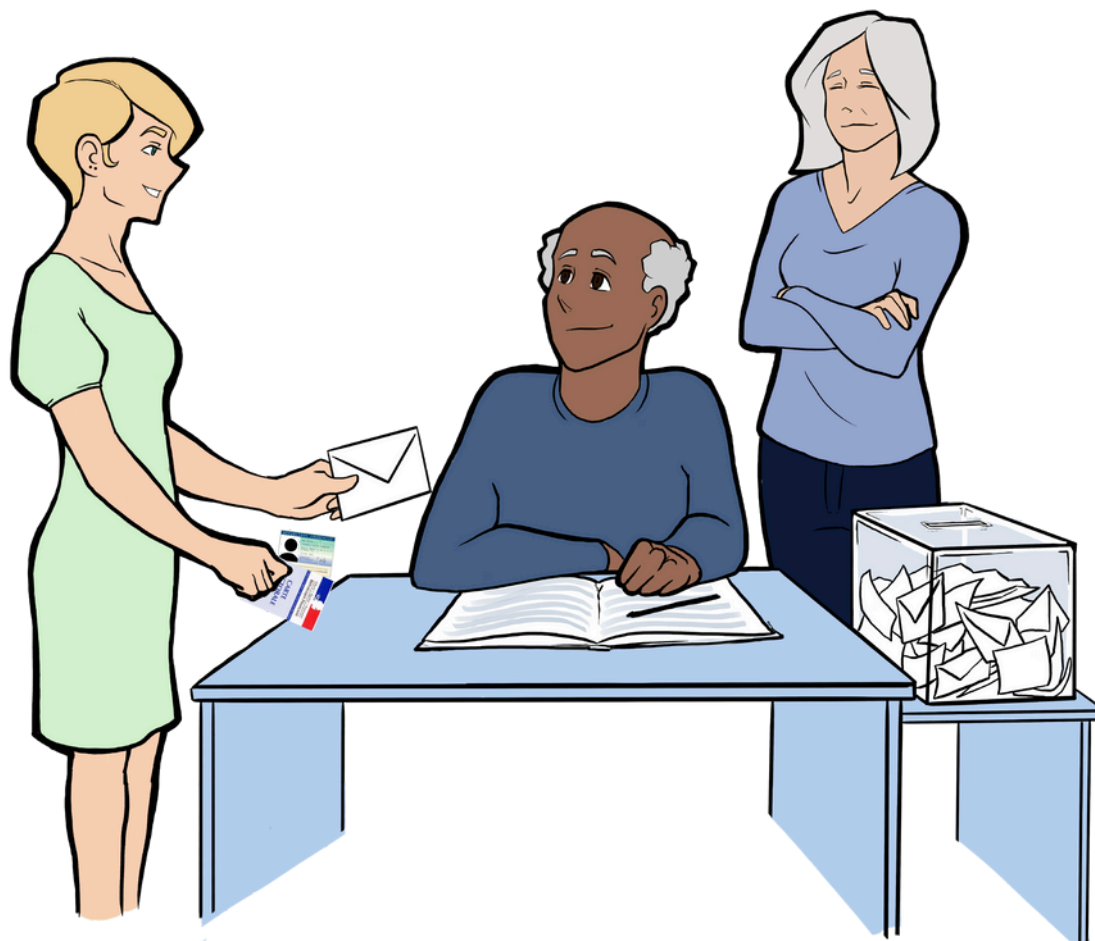
Je peux me faire aider.





4

Je vais à la table de vote avec :
Mon enveloppe
Ma carte d'identité
Ma carte d'électeur.





5

Le président du bureau de vote lit mon nom.
Je peux mettre mon enveloppe dans l'urne.
Je peux me faire aider.





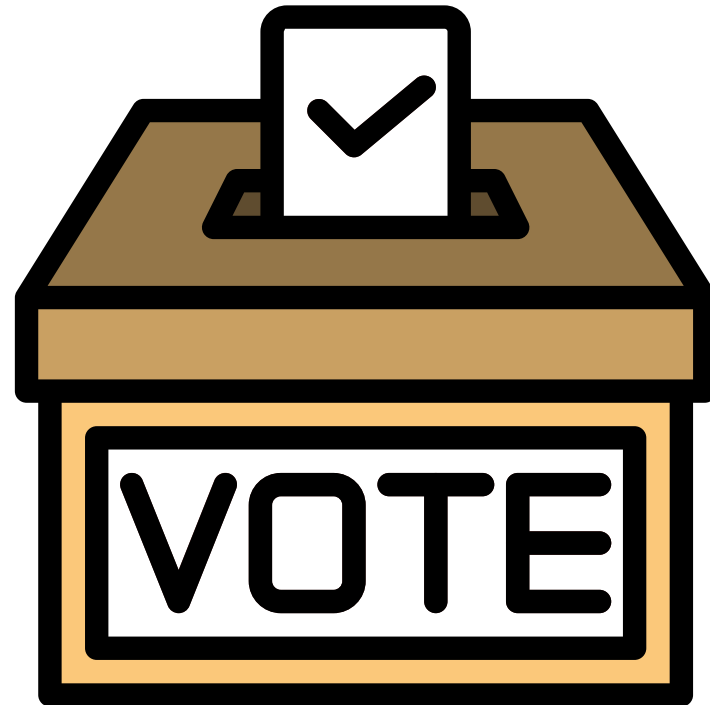
6

La personne du bureau de vote me montre où signer.
Je peux me faire aider.





A voté





Pour tout savoir sur l'Union européenne



https://european-union.europa.eu/easy-read_fr

27 pays font partie de l'Union européenne



- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Croatie
- Chypre
- Tchéquie
- Danemark
- Estonie
- Finlande
- France
- Allemagne
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Espagne
- Suède



Comment fonctionne l'Union européenne

L'Union européenne a 3 grandes institutions qui travaillent ensemble :

- **La Commission européenne**

Les personnes qui travaillent à la Commission européenne proposent des lois pour l'Union européenne.



- **Le Parlement européen**

Les personnes qui composent le Parlement européen sont élues par tous les gens en Europe pour défendre leurs droits. Ce sont les députés européens.



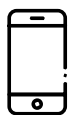
- **Le Conseil de l'Union européenne**

Les chefs d'états et les chefs de gouvernement prennent des décisions dans chaque pays de l'Union européenne. Ils se réunissent pour former le Conseil de l'Union européenne.





CONTACT :



Téléphone :
06 21 33 61 35



Mail :
n.pierret@creativehandicap.org

PRESTATIONS :

- Traduction en FALC
(Facile à Lire et à Comprendre).
- Outils de communication accessibles.
- Livret d'accueil handicap.